

ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE DAVID D'ANGERS 2023/2024

● Nous proposons des créneaux de pratiques sportives de loisirs sur la pause méridienne (12h40/13h40), le mercredi après-midi et le mardi soir (17h/18h30) :

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Sports collectifs (gymnase K11) 12h40-13h40	Musculation (gymnase K2) 12h40-13h40	Sports Co/musculation 14h-16h	Musculation 12h40-13h40	Step (gymnase K2) 12h40-13h40
Step (priorité collège) 12h45/13h45	Sports Co/Musculation 17h-18h30 En quinzaine	Aviron 16h-18h club aviron	Tennis de table 12h45-13h45	

Ces activités peuvent évoluer en fonction de la demande des élèves et des conditions d'encadrement.

● Nous proposons aussi aux élèves de constituer des équipes (Cross, Athlétisme, Sports Collectifs comme Hand, basket..., équitation, natation, badminton...) et de participer aux compétitions UNSS du mercredi après-midi. Attention, il n'y a pas d'entraînement proposé au lycée.

● Enfin, les élèves peuvent s'engager dans l'association sportive en tant que jeune officiel (arbitrage, jugement, bureau de l'AS...)

Toute inscription à l'AS donne droit à l'ensemble des activités proposées.

Conditions d'inscription :

1 cotisation de 32 euros ou **e.pass jeune pays de la loire** et complément en chèque (à privilégier).

Le document ci-dessous comprenant les informations concernant l'élève et l'Autorisation parentale remplie et signée.

Aucune inscription à L'UNSS ne pourra être remboursée après le 30 septembre 2023.



NOM : _____ PRENOM : _____

Date de naissance : _____ Classe : _____ Interne DP Externe

Téléphone portable de l'élève : 0 _____ adresse mail de l'élève : _____

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) _____ père, mère, tuteur, représentant légal de

L'autorise à pratiquer les activités de l'AS

L'autorise à participer aux activités et compétitions sportives organisées par l'UNSS et prendre les transports associés

L'autorise à se déplacer en voiture avec le professeur en cas de nécessité.

L'autorise à être pris en photo et à les diffuser sur les supports de communication de l'AS.

Autorise le professeur d'EPS à prendre toute mesure dictée par l'urgence et demande à être contacté par téléphone au n° _____

A _____, le _____ Signature :